

LES ACTIVITÉS DE L'O.A.S. ET DU F.L.N.

LES ATTENTATS EN MÉTROPOLE

● **A PARIS** : contre un club privé. Après la flambée de terrorisme activiste dans la nuit de vendredi à samedi, une nouvelle explosion s'est produite à Paris dimanche matin. Un engin, dont la nature n'a pas été déterminée, a été jeté vers 6 heures, à travers les vitres de la porte d'entrée d'un club privé, situé au 76, rue de Rennes.

● **A NICE** : contre le siège de la C.G.T.-F.O. (De notre corresp. particulier.) Nice, 23 octobre. Une charge de plastique a fait explosion dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure du matin, devant le siège de l'Union départementale des syndicats C.G.T. et F.O., rue Alphonse-Karr, à Nice.

● **A MARSEILLE** : contre un local communiste. Un engin a explosé dimanche vers 14 h. 30 devant le siège d'une section du parti communiste, situé 108, boulevard Baille, à Marseille.

● **A NANTES** : grenades contre un presbytère. Deux grenades offensives ont été lancées vendredi soir par des inconnus devant le centre de Nantes. L'une de ces grenades a éclaté devant le presbytère de l'église Saint-Nicolas.

● **A NANCY** : attentats commis par des parachutistes contre des cafés musulmans. (De notre corresp. particulier.) Nancy, 23 octobre. Vers 20 heures dimanche soir, dans un débit nord-africain de Nancy, 50, rue Jacquard, exploité par M. Abdallah Meziani, quarante-trois ans, les vitres de la façade ont volé en éclats, alors que plusieurs consommateurs nord-africains se trouvaient dans l'établissement. Personne ne fut blessé. On devait découvrir peu après dans la rue, devant le café, une grenade qui n'avait pas explosé; elle avait été jetée de la rue, mais avait rebondi sur un épais carton. D'après les dires d'un témoin, la grenade aurait été lancée par des militaires qui circulaient à pied.

Un autre attentat, beaucoup

plus grave celui-là, s'est produit dimanche soir également, à 23 h. 50, dans la Grand-Rue. Là aussi c'est un café nord-africain qui était visé. Il y a eu des dégâts très importants et deux consommateurs sérieusement blessés. Le débit, le « Café de Bône », 58, Grand-Rue, appartient à un Nord-Africain, actuellement incarcéré pour une affaire de meurtres. Le gérant, M. Laid Menhall, se trouvait dimanche soir devant la porte de l'établissement lorsqu'il aperçut un groupe de militaires et de civils qui conversaient à une cinquantaine de mètres de là. Soudain le cafetier vit trois militaires se détacher du groupe et arriver en courant en direction de l'établissement. Pris de peur, le musulman rentra dans le café, hurlant à quelques consommateurs qui jouaient aux cartes : « Sauvez-vous, voilà des militaires ! » Il grimpa jusqu'au grenier de la maison, où il se cacha.

Aux cris poussés par M. Laid Menhall, les consommateurs s'étaient instinctivement baissés. Aussitôt une très violente explosion retentissait, tandis que les vitres du café volaient en éclats et que la façade était sérieusement endommagée. Deux consommateurs nord-africains avaient été blessés. Les policiers estiment que deux grenades ont dû être lancées. Le gérant du café a précisé que les militaires qui ont attaqué l'établissement étaient coiffés de bérets rouges et étaient par conséquent des parachutistes. Ce témoignage est du reste corroboré par les déclarations de trois personnes qui attendaient un taxi.

L'autorité militaire a effectué des contre-appels dans les casernes, et des patrouilles dans les rues de la ville ont été organisées, mais, jusqu'ici, les trois militaires auteurs de l'attentat ne semblent pas avoir été identifiés.

● **EN FORET DE FONTAINEBLEAU** : SIGLE O.A.S. SUR LE MONUMENT A LA MEMOIRE DE GEORGES MANDEL. — Des inconnus, qui ont signé O.A.S., ont peint, à l'aide de peinture rose, le médaillon d'un monument élevé en l'honneur de Fontainebleau et rappelant la mort durant la dernière guerre de Georges Mandel.

Un meeting contre les violences et le racisme. M. Jacques Madaule, membre du bureau du Mouvement de la Paix, présidera jeudi, à 21 h. 30, à la Mutualité, un grand meeting d'union « pour la paix, contre les violences et le racisme ». Participeront à cette réunion M. Emmanuel d'Astier, le R.P. Avril, MM. Claude Bourdet, Jean-Marie Domenech, le pasteur Lochard, MM. Montaron, Schaeffer, André Souquières.

Armement des C.R.S. renforcé. Au terme d'un décret paru au Journal officiel de lundi, l'armement des C.R.S. est renforcé. Les fonctionnaires des compagnies républicaines de sécurité, qui dépendent de la sûreté nationale, sont en effet autorisés à porter, en plus des pistolets, mousquetons et pistolets mitrailleurs, dont ils disposaient jusqu'à présent, des fusils-mitrailleurs et des lance-grenades à fusils.

LE RAPPORT DES EXPERTS SUR L'ATTENTAT DE PONT-SUR-SEINE. M. Thérêt, juge d'instruction chargé d'enquêter sur l'attentat manqué contre le président de la République, a reçu samedi un rapport de M. Henri Forestier, ingénieur en chef du service des explosifs au laboratoire municipal de Paris, et de M. Marc Vilmet, maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

En une vingtaine de pages les experts techniques ont noté les remarques qu'ils ont faites en examinant les débris de l'engin explosif saisi. Le dispositif mis en place par les conjurés à Pont-sur-Seine comportait d'une part un jerrycan de 20 litres contenant des huiles minérales et du savon; d'autre part une bouteille à gaz propane transformée en récipient pour l'explosif. L'amorçage prévu était réalisé grâce à un détonateur électrique fort puissant d'origine étrangère. Le circuit électrique devait être fermé au moment précis du passage du cortège présidentiel par un interrupteur à main placé à distance alimenté par quatre piles sèches donnant une tension totale de 408 volts.

Accalmie dimanche à Oran

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB.

Oran, 23 octobre. — Une sorte de trêve a marqué la journée de dimanche à Oran. De rigoureuses mesures d'ordre avaient été prises par les autorités à l'approche de cet anniversaire du 22 octobre. Des militaires en nombre beaucoup plus important que les jours précédents avaient pris position à la limite des quartiers musulmans et européens. En ville européenne, les patrouilles étaient plus nombreuses.

Place de l'Hôtel-de-Ville, des gendarmes arrêtaient deux musulmans qui descendent vers le centre, les font se retourner, bras en l'air, nez contre le mur. Foulle attentive, papiers... « Que faites-vous là?... Si vous n'avez pas de raison valable d'aller en ville, retournez chez vous ».

Le matin, les petits marchands de journaux, les garçons de restaurant n'avaient rejoint leur travail qu'avec retard.

Du côté européen, il y a avait peut-

être les consignes de l'O.A.S. recommandant à chacun de rester chez soi. Mais il y avait aussi la peur, celle qui prévaut sur les habitudes, sur l'amour-propre. Boulevard du Front-de-Mer, où les groupes se côtoient habituellement à la fraîche, on ne rentrait dimanche que de rares couples isolés. Tel automobiliste renonce à se rendre à l'aérodrome de La Senia pour y accueillir un parent, de crainte de passer à proximité des quartiers musulmans.

C'est dire la fragilité de l'accalmie.

● **UNE VOITURE MITRAILLÉE A EL-BIAR**. — Un mort et cinq blessés, tel est le bilan de l'attentat commis samedi soir à El-Biar, où une voiture dans laquelle se trouvaient six musulmans a été mitraillée par les occupants d'une autre voiture. Le conducteur a été tué et ses cinq passagers blessés. On signale d'autre part des explosions au plastic à Alger, Philippeville, Constantine et Bougie.

● **DOUZE ALGERIENS ARRETES AU HAVRE**. — Des opérations de contrôle se sont déroulées lundi matin dans les milieux nord-africains du Havre. Douze individus, soupçonnés d'appartenance au F.L.N., ont été appréhendés pour examen de situation.

ATTENTATS TERRORISTES A ALGER ET A ORAN

Alger, 23 octobre (A.F.P.). — Un commandant de l'armée de l'air en civil a été tué d'une balle dans la tête lundi matin, à 10 h. 5, à l'angle des rues Jonard et Lefebvre (quartier de La Redoute) par un inconnu qui a pris la fuite. Peu auparavant M. Fondacci, propriétaire d'un cabaret, avait été grièvement blessé d'une balle dans la tête.

A Oran, où le couvre-feu a été reporté de 20 heures à 22 heures, deux attentats, faisant un mort et un blessé, ont eu lieu lundi.

Le premier vers 7 heures, à Saint-Antoine, rue Deligny; M. Edmond Azoulay a été mortellement blessé d'un coup de revolver.

Le second vers 8 h. 30, à Médion, rue Emile-Vidal; M. Joseph Rocca, concierge d'un grand établissement de commerce, a été attaqué à l'arme blanche par un terroriste qui a pris la fuite.

M. SOUSTELLE : les fascistes sont contre l'Algérie française

M. Jacques Soustelle s'élève dans la Tribune libre de Combat contre ceux qui l'accusent de « tramer des complots avec une « internationale fasciste » qui, paraît-il, s'intéresse à la défense de l'Algérie française ».

« Résistant, démocrate, antifasciste, antiraciste, écrit-il, je ne puis accepter qu'on affuble d'un masque hideux mes intentions et ma pensée; défenseur obstiné de l'Algérie française, je ne veux pas me prêter à ce que cette cause a la fois nationale et humaine; soit saluée aux yeux d'une opinion mystifiée par des calomnieux sans scrupules... »

« Puisqu'on agite à mon propos l'épouvantail de l'internationale fasciste, je suis amené à parler d'un sujet que j'ai cherché à connaître. Cette internationale existe; et, ce qui surprendra certains, elle est à fond contre l'Algérie française et pour le F.L.N. C'est le 22 octobre dernier à Paris que s'est tenue une réunion de fascistes et de nazis de différentes nationalités, et que cette assemblée, après avoir chanté le Horst-Wessel Lied, a adopté une résolution condamnant la politique d'intégration en Algérie... »

LE RAPPORT DES EXPERTS SUR L'ATTENTAT DE PONT-SUR-SEINE

M. Thérêt, juge d'instruction chargé d'enquêter sur l'attentat manqué contre le président de la République, a reçu samedi un rapport de M. Henri Forestier, ingénieur en chef du service des explosifs au laboratoire municipal de Paris, et de M. Marc Vilmet, maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

En une vingtaine de pages les experts techniques ont noté les remarques qu'ils ont faites en examinant les débris de l'engin explosif saisi. Le dispositif mis en place par les conjurés à Pont-sur-Seine comportait d'une part un jerrycan de 20 litres contenant des huiles minérales et du savon; d'autre part une bouteille à gaz propane transformée en récipient pour l'explosif. L'amorçage prévu était réalisé grâce à un détonateur électrique fort puissant d'origine étrangère. Le circuit électrique devait être fermé au moment précis du passage du cortège présidentiel par un interrupteur à main placé à distance alimenté par quatre piles sèches donnant une tension totale de 408 volts.

Le magistrat se propose de demander aux experts de nouvelles explications, qui seront rassemblées au cours d'une expertise complémentaire. Il s'agit spécialement de savoir pour quels motifs l'ensemble du dispositif n'a pas fonctionné.

Grèves et manifestations localisées en Algérie pour l'anniversaire de l'arrestation de Benbella

Alger, 23 octobre (A.F.P.). — Des grèves et des manifestations localisées dans certains centres du Constantinois et de l'Oranie ont marqué dimanche le cinquième anniversaire de l'arrestation de Benbella.

A Alger, où l'O.A.S. avait invité les Européens à rester chez eux, le calme n'a pas été troublé.

Le seul incident grave qui ait été enregistré s'est produit dans un petit village de la région de Batna, N'Gaous, où, après l'explosion d'une grenade défensive, le service d'ordre, un groupe mobile de sécurité, a riposté, tuant trois musulmans et blessant un quatrième. Un officier avait été atteint par les éclats de la grenade.

C'est dans le Constantinois que se sont déroulées les manifestations les plus marquantes, alors qu'en Oranie la commémoration de la journée s'est bornée à des mouvements de grève, qui se sont résorbés le plus souvent au fil des heures.

Dans le Constantinois même les manifestations ne se sont pas généralisées. A Constantine et à Philippeville elles se sont limitées à des grèves de commerçants. Les seules manifestations importantes se sont produites à Sétif et à Batna, où des cortèges se formèrent derrière des drapeaux verts et blancs, en scandant les slogans de la rébellion.

A Sétif le cortège, formé surtout de femmes et d'enfants, tenta dans la matinée de gagner le quartier européen, mais le service d'ordre, renforcé, s'y opposa sans

incident. Dans de plus petites localités, telles Saint-Arnaud, Bourgade proche de Sétif, et Ain-M'Lila, des groupes de femmes et d'enfants ont manifesté également.

Les villes affectées par le mouvement de grève furent dans le Constantinois : Constantine, Sétif, Saint-Arnaud, Batna, Philippeville, Ain-M'Lila et Ain-Beldja; en Oranie : Tlaret, Saïda, Sidi-Bel-Abbès et Mostaganem.

Dans l'Algérie le calme a été total. Plusieurs meetings avaient été organisés par l'Istiqlal, notamment à Casablanca et à Marrakech, pour l'anniversaire de l'arrestation de Benbella. Ils se sont déroulés dans le calme.

DEUX FAMILLES MUSULMANES MASSACRÉES PAR LE F.L.N.

Alger, 23 octobre (A.F.P.). — Un groupe rebelle s'est introduit dans la nuit de samedi à dimanche dans une ferme située près de Beni-Mesler, dans la région de Tlemcen. Le fermier musulman, sa femme et son fils ont été tués.

D'autre part dans l'Algérie, près de Koléah, M. Drjouché Moussah, soixante-sept ans; son épouse, soixante-quatre ans, et leur fille, vingt-deux ans, qui avaient disparu de leur domicile depuis trois jours, ont été retrouvés assassinés.

D'autres attentats ont eu lieu à Alger (deux tués, plusieurs blessés), à Guyotville (six blessés), près de Sétif (un tué).

Simca
étoile 6

Dans la tradition de qualité SIMCA, 3 qualités de l'ÉTOILE 6 :

- Robustesse de son moteur 5 paliers.
- Élégance de sa ligne, raffinement de son confort intérieur.
- Économie : la moins chère des vraies routières.

6340 NF+TL

ROBUSTESSE
ÉLÉGANCE

JOURNÉES CULTURELLES ROUMAINES

EXPOSITION D'ART ROUMAIN du XIX^e siècle à nos jours (24 octobre au 5 décembre)

MUSEE NATIONAL

Vendredi 27 octobre 1961 à 21 heures

SALLE PLEYEL

Orchestre Philharmonique « GEORGES ENESCO » de Bucarest

sous la direction de **Georges GEORGESCO**

avec le concours du pianiste

APRÈS LES MANIFESTATIONS MUSULMANES

La presse s'émeut des conditions de détention des musulmans arrêtés la semaine dernière

Nouvelles protestations contre les « violences à froid »

Deux journaux, parmi d'autres, et de tendance fort opposée, le Figaro et Libération, s'émeuvent des conditions de détention des musulmans arrêtés en masse depuis la semaine dernière.

« Le plus grand nombre d'entre eux sont concentrés à la porte de Versailles, écrit Libération. Ces hommes sont là pour la plupart depuis cinq jours déjà, dans des conditions scandaleuses, souffrant

de blessures, de la faim et du froid. »

Ce journal publie plusieurs témoignages d'Algériens, dont certains disent avoir été arrêtés non pas au cours des manifestations de mardi, mais au cours de rafles.

« Pendant cinq jours nous avons mangé de petites rations de pain et de sucre, dit l'un d'eux. Nous étions parqués par groupes de trois cents, serrés les uns contre les autres, et il était très difficile de dormir. Pour garder courage nous chantions ou nous lançions des slogans. Et plus ou nous battait plus nous avions envie de chanter et de crier... Vendredi, nous avons quitté le Palais des sports pour le « garage » et nous sommes restés dans la pousière jusqu'aujourd'hui. »

Le Figaro souligne que le nombre des blessés musulmans est très élevé alors que, « sauf de très rares exceptions, les manifestants se laissent appréhender sans la moindre résistance ».

« Il convient d'en déduire que nombre des victimes auraient été frappés après leur arrestation au cours des scènes de « violences à froid » que nous avons déjà dénoncées samedi. »

« Des milliers d'hommes sont parqués depuis plusieurs jours dans des locaux inadaptés à un tel séjour, poursuit ce journal. A-t-on pris toutes les mesures d'urgence indispensables pour que soit respecté un minimum de dignité humaine et d'humanité ? »

Or nous pouvons indiquer que les sept mille personnes gardées d'abord au Palais des sports, puis dans des halls du Parc des expositions, à la porte de Versailles, n'ont pu prendre de repos depuis plusieurs jours, et, privées de sommeil, sont épuisées.

La situation serait encore beaucoup plus critique au centre de tri de Vincennes. Nulle part l'aide de la Croix-Rouge ne paraît avoir été sollicitée en ce qui concerne les hommes appréhendés. »

Nous avons nous-mêmes reçu de nouveaux témoignages tant sur les « violences à froid », pendant et après les manifestations, que sur l'absence scandaleuse de soins ou ont été laissés les blessés.

Publiques ou privées, les protestations se multiplient sans paraître émouvoir jusqu'ici le gouvernement et le chef de l'Etat. N'est-ce point pourtant « la querelle de l'homme », qui est ici en cause au-delà de la guerre et de la politique ?

De nombreux secteurs souhaitent qu'une initiative soit prise et la sollicitent les journaux. Il nous paraît plus expédient et plus efficace que chaque milieu prenne dès maintenant en charge ses propres responsabilités. Que les syndicalistes organisent des comités de soutien dans les entreprises, que les étudiants s'occupent de leurs camarades musulmans, que les chrétiens obtiennent des autorités spirituelles des démarches auprès des pouvoirs publics, que les médecins et la Croix-Rouge se présentent à la porte de Versailles et à Vincennes. Que les non-violents obtiennent du F.L.N. qu'il cesse tous les attentats en métropole.

La presse pourra alors faire écho à tous les témoignages et à toutes les initiatives.

UN MUSULMAN DE PARIS DÉPOSE UNE PLAINTE POUR TENTATIVE D'HOMICIDE VOLONTAIRE

Assisté de M. Charles Lederman, un musulman résidant en France depuis sept ans, M. Mohamed Badache, vient de déposer une plainte contre X... pour tentative d'homicide volontaire ; mais depuis cette demande il aurait été appréhendé par la police ; son avocat est en tout cas sans nouvelles de lui.

Ouvrier du bâtiment demeurant en hôtel 35, rue Mademoiselle, M. Badache était venu au Palais de justice le 17 octobre dernier pour y déposer une plainte contre X... motivée par les faits suivants. Il racontait que dans la nuit du 15 au 16 octobre, vers 1 heure du matin, il était descendu de sa chambre pour sortir dans la rue enchaîner sa bicyclette, ce qu'il avait oublié de faire avant le couvre-feu. Il déclarait avoir été interpellé alors par deux gardiens de la paix patrouillant à bord d'un side-car qui lui demandèrent ses papiers. Il les montra, mais, assure-t-il, la patrouille le fit monter dans le side, lui passa les menottes et l'emmena. Il ajoute qu'il fut conduit dans le bois de Meudon, où il fut, dit-il, frappé, jeté à terre et aussi serré au cou par un garrot.

Sa plainte fut donc déposée le 17 octobre, confirmée et consignée les 18 et 19 octobre. Entre temps M. Badache, soucieux de ne pas rester sans papiers, s'adressa au commissariat, où il aurait exposé son aventure. Il devait revoir son avocat vendredi dernier, à 17 heures, et ce dernier lui avait adressé une lettre pneumatique confirmant le rendez-vous. Il ne vint pas et M. Lederman fut avisé par téléphone que son pneumatique n'avait pu être remis à M. Badache, appréhendé la veille avec d'autres musulmans. M. Lederman se rendit à l'hôtel de son client, où on lui confirma l'arrestation. Il en a avisé le procureur de la République en lui demandant, étant donnés les circonstances et les termes de la plainte contre X... de M. Badache, de faire rechercher ce dernier. Il reçut l'assurance que le nécessaire serait fait, mais dimanche on était toujours sans nouvelles de l'Algérien.

La conférence de presse de M. Yazid

- Aucune action ne sera menée contre les Européens d'Algérie
- Les détenus de Turquant doivent être associés à la négociation

Tunis, 23 octobre (A.F.P.). — « A aucun moment, et en particulier le 17 novembre, aucune action ne sera menée par le peuple algérien contre les Européens d'Algérie. Le peuple algérien engagera ce jour une action organisée, disciplinée et — s'il ne dépendait que du F.L.N. — pacifique », a notamment déclaré M. Mohamed Yazid au cours

de la conférence de presse qu'il a tenue dimanche à Tunis.

Bien qu'il n'ait pas parlé des modalités d'une reprise des négociations avec la France M. Yazid a répété que les cinq ministres détenus à Turquant, « victimes de mesures véreuses », devaient être associés aux responsabilités de la négociation avec la France. « Mais cette exigence ne constitue pas un préalable, a-t-il ajouté, nous avons toujours déclaré que notre politique ne comportait aucun préalable d'aucune sorte. »

Témoignages

De nouvelles lettres nous sont parvenues à propos des manifestations de musulmans et de l'attitude de la police.

Le directeur d'une usine parisienne nous écrit :

« J'emploie à longueur d'année cinq ou six travailleurs algériens... Depuis un mois ils sont successivement tous arrêtés, battus et libérés au bout de trois ou quatre jours. Certains vont voir un médecin et obtiennent des arrêts de travail variant de dix jours à un mois. »

« Hier soir on a arrêté, à 10 heures du soir, il est vrai, l'un de ces employés, chez moi depuis quatre ans, dans l'intérieur d'un bar où il buvait un café avec sa femme. Ses états de service à l'armée, pensait-il, le mettaient à l'abri d'une arrestation. Le patron du bar m'a confirmé qu'il a produit ses feuilles de paie, son livret militaire, son certificat de domicile. On l'a quand même enlevé dans le car de police. Je le reverrai sans doute comme tous les autres le visage tuméfié et des marques de coups sur le corps. »

« Je suis Français aussi loin que remontent les souvenirs de ma famille. Depuis cent cinquante ans, en ligne directe, nous avons toujours fait la guerre pour notre patrie. »

« J'ai honte... »

« Avant d'attirer l'attention de l'opinion sur « les conséquences que pourrait avoir une action criminelle contre les détenus politiques algériens », M. Yazid évoquant les récentes manifestations de Paris, a fait valoir que « jamais, même sous l'occupation nazie, on n'avait assisté à Paris à des arrestations aussi massives en si peu de jours ». Il a cité le chiffre de cinquante morts « victimes de la police française », parlé de « centaines de disparus », de « charniers dans la région de Puteaux » et « de centres de torture ».

A l'issue de la conférence de presse, un document s'élevait contre une campagne « tendant à faire croire que les militants F.L.N. se seraient soudain mués en terroristes queiques et inconscients agitant à tous les carrefours les injoignifs agents de la région parisienne », a été remis à la presse. « Le F.L.N. n'a jamais été une organisation anarchique, qui exécute un « policier » uniquement parce qu'il est policier », affirme ce document, émanant de la fédération de France du F.L.N. « Aucune exécution de policier français n'est ordonnée, sans que le coupable ait été jugé criminel. » (1)

(1) On aura noté que cette dernière phrase figurait déjà dans la déclaration de la fédération de France du F.L.N., que nous avons analysée dans notre numéro des 22-23 octobre. N.D.L.R.

« Les protestations morales ne suffisent pas » déclare un appel lancé par des personnalités universitaires et intellectuelles

Un appel, signé par un certain nombre de personnalités des milieux universitaires et intellectuels vient d'être rendu public. Il est ainsi conçu :

« Avec un courage et une dignité qui forcent l'admiration, les travailleurs algériens de la région parisienne viennent de manifester contre la répression de plus en plus féroce dont ils sont victimes et contre le régime discriminatoire que veut leur imposer le gouvernement. Un déchaînement de violence policière a répondu à leur démonstration pacifique ; à nouveau des Algériens sont morts parce qu'ils voulaient vivre libres. »

En restant passifs, les Français se feraient les complices des fureurs racistes dont Paris est désormais le théâtre, et qui nous ramènent aux jours les plus noirs de l'occupation nazie. Entre les Algériens entassés au Palais des Sports en attendant d'être « refoulés » et les juifs parqués à Drancy avant la déportation, nous nous refusons à faire une différence.

Pour mettre un terme à ce scandale, les protestations morales ne suffisent pas. Les sous-joints appellent tous les partis, syndicats et organisations démocratiques, non seulement à exiger l'abrogation immédiate de mesures indignes, mais à manifester leur solidarité aux travailleurs algériens en invitant leurs adhérents à s'opposer, sur place, au renouvellement de pareilles violences. »

La première liste de signataires comporte cent quatre-vingt-deux noms, parmi lesquels : MM. Claude Chevalley, Charles Devillers, Jean Dismier, Jean Dresch, Maurice de Gandillac, Roger Godement, Georges Gurvitch, André Hauriou, Jean-Pierre Kahane, Alfred Kastler, André Legendre, I. Meyerson, Marcel Prenant, Robert Ricatte, Every Schatzmann, Laurent Schwartz et Jean Wahl.

Ont également signé : MM. Jean Amrouche, Louis Aragon, Mmes Colette Audry, Simone de Beauvoir, MM. André Breton, Michel Butor, Jean Casou, Aimé Césaire, Jacques Chataigner, Louis Daquin, Mme Marguerite Duras, MM. Jean Effe, Daniel Guzin, Pierre Kast, Jérôme Lindon, Serge Mallet, Maurice Nadeau, Claude Roy, Mme Nathalie Sarraute, M. Jean-Paul Sartre, Mme Elsa Triolet, MM. Pierre Vidal-Naquet, Louis de Villefosse, etc.]

Le conseil national du Mouvement des ingénieurs et cadres catholiques.

Le M.I.C.I.A.C. qui vient de se réunir à Lyon, a adopté une motion dont voici quelques extraits : « Bouleversés par la vague de violence qui s'amplifie actuellement... par les attentats terroristes, d'où qu'ils viennent, contre le personnel du service d'ordre et les personnalités catholiques, par certaines mé-

rhodes employées dans le maintien de l'ordre... tentent tous les patrons, directeurs, ingénieurs et cadres, catholiques ou non, à la réflexion et à l'action pacifique, afin que les répressions collectives, qui atteignent fatalement des innocents, ne soient jamais admises ; que l'uniforme ou la race ne soient jamais un critère de jugement ou de discrimination ; que les précautions nécessaires soient prises pour respecter les liens familiaux. »

LES ETUDIANTS DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DÉNONCENT « toute atteinte à l'intégrité de la personne »

L'Association générale des étudiants de l'Institut catholique déclare dans un communiqué :

« Devant le déchaînement de violence dont Paris vient d'être le théâtre, devant l'accroissement des attentats et des assassinats de toutes sortes en métropole et en Algérie, l'Association dénonce toute atteinte à l'intégrité de la personne, affirme que seule la compréhension et le respect de tout homme, quel qu'il soit, peuvent calmer le désarroi des esprits et ramener la paix. »

L'UNION DES SOCIÉTÉS JUIVES DE FRANCE : solidarité avec les persécutés.

Le bureau de l'Union des sociétés juives de France exprime son émotion et son inquiétude « en face des mesures à caractère raciste décrétées par les autorités publiques ces jours derniers envers la population nord-africaine de Paris. »

« Nous ne pouvons rester insensibles, poursuit la déclaration, à ces persécutions, comme l'ont fait certains à l'époque, quand on nous a imposé le port de l'étoile jaune... »

C'est pourquoi, nous, les victimes classiques du racisme, nous exprimons notre solidarité aux persécutés, et nous demandons qu'aucune mesure de répression collective ne soit appliquée envers la population nord-africaine. »

LE COMITÉ ANTICOLONIALISTE ETUDIANT, qui groupe plusieurs associations générales étudiantes de Paris, les organisations d'étudiants africains en France, l'Union des étudiants communistes et les étudiants du P.S.U., a lancé pour aujourd'hui lundi, en liaison avec la Fédération générale des étudiants en lettres, un mot d'ordre de manifestation.

MANIFESTATION D'ETUDIANTS A SAINT-GERMAIN-DES-PRES. — Une trentaine d'étudiants ont manifesté dimanche vers midi et demi, au carrefour de Buci, aux cris de « Paix en Algérie ! », « Le fascisme ne passera pas ! » et « La rue avec nous ! ». La police a interpellé l'étudiant qui paraissait être leur meneur ; il a été conduit au commissariat du 6^e arrondissement pour interrogatoire et vérification d'identité.

TÉLÉVISEUR EXTRA-PLAT Grand écran rectangulaire de 59 cm

14.95 NF + TL

à crédit 78,70 NF par mois

le moins cher



PARIS LONDRES

par **BEA** AIR FRANCE

13 départs tous les jours à partir de 144,60 NF (Aller Retour) Départ à votre choix d'Orly ou du Bourget

Services réguliers PARIS-MANCHESTER : 288 NF (AR) NICE-LONDRES : 606,60 NF (AR)